

inforespace

**cosmologie
phénomènes spatiaux
primhistoire**

**revue bimestrielle
1973 n° 7, 2^{ème} année**

2

on. Au radar :
de temps, les
nce de 20 km.
l'écran : l'ob-
ment du B-29.
: 8 690 km/h.
ait de vérifier
ouveaux traits
pitaine Harter
Le lieutenant
temps de se
ait trois autres
ngua dans la
filant à gran-
capitaine nota
s. Fonçant sur
soudain leur
auteur. En un
lors Harter vit
vaisseau et se
us disparurent

pli que l'engin
l'atterrissage,
res. « Aucune
; il était im-
à l'évidence ».

, un DC 3 de
sair» rencon-
moe et Stock-
blanc métalli-
Christianson
éplacait à une
h/h. Dans des
s, le capitaine
son le virent
ppareil à quel-
aissait pas de

te de la part
mais aucune
21, p. 118).

signé du co-
on d'un phé-
la soirée du
de l'U.S. Air
non canta un
B-26. L'équi-
groupe de ta-
ches et ver-

tes ». A terre, le radar détecta bientôt la présence d'un OVNI.

A 19 h 45, le pilote d'un F-94 signala le même phénomène. C'est alors que le colonel Low en patrouille repéra lui aussi l'étrange objet nanti de lueurs rouges, blanches et vertes. Il éteignit ses feux et prit de la hauteur afin de l'intercepter. A 10 600 mètres, il nota une rotation des lueurs dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Il remarqua en outre trois traits lumineux fixes d'où émanait une clarté blanchâtre. Le colonel pensa bien que son appareil n'avait pas été aperçu ; néanmoins, l'OVNI prit de la vitesse et s'effaça. Après cinq minutes, il le revit volant comme précédemment. L'OVNI évolua un instant parallèlement au F-94 et s'en fut dans la nuit.

Des manifestations de ce genre furent enregistrées par radar le 9 janvier 1953 au-dessus du Japon. (Réf. 2, p. 180).

A la fin 1952, le capitaine Ruppelt organisa un sondage d'opinion au sein des astronomes dont pendant dix-huit mois Blue Book n'avait cessé de recevoir les visites. Un astronome connu pour son impartialité sur la question mena l'enquête par le biais de conversations amicales avec ses collègues. Aussi eut-il soin d'éviter tout ce qui aurait pu faire comprendre qu'il s'agissait en fait d'un référendum. 36 % déclarèrent n'avoir aucun intérêt pour le problème. 41 % par contre offrirent éventuellement leur concours à Blue Book, et enfin 23 % estimèrent que le problème était plus sérieux qu'on ne le pensait généralement. Cependant, personne ne fit allusion à quelque véhicule interplanétaire. « Nous ignorons ce que c'est. assurèrent certains, mais il y a quelque chose de réel. »

Fin décembre parut dans la presse un communiqué signé à la fois par le **Président Truman**, le secrétaire à la Défense, Louis Johnson, et le Président de la Commission à l'Energie Atomique. Gordon Dean. Le texte disait en substance que « ces phénomènes aériens inexplicables ne sont ni arme secrète, ni fusée, ni prototype d'avion expérimenté aux USA ».

On pouvait croire qu'après tant d'émotions

le vacarme des esprits allait s'apaiser, mais le fameux « Carrousel de Washington » du 26 juillet allait seulement porter ses fruits amers en 1953.

La CIA (Central Intelligence Agency / Bureau Central de Renseignements) a joué dans l'affaire des OVNI aux USA un rôle capital, en ce sens que son intervention n'a fait que retarder, voire neutraliser toute initiative officielle en faveur de la reconnaissance du phénomène. L'année 1953, marquée notamment par la création en janvier du Jury Robertson, par les ordonnances **AFR 200-2** et **JANAP 146** et par le départ du **capitaine Ruppelt** — événements dont nous allons parler — doit être gardée en mémoire.

Dans la soirée du **9 janvier**, un bombardier B-29 fut suivi au-dessus de la Californie par des objets d'origine inconnue. Le capitaine George Madden (à noter que dans ces rapports, les noms des témoins sont changés, pour répondre aux désirs de l'Air Force) et son co-pilote, le lieutenant Frank Briggs, virent par nuit claire une formation triangulaire d'OVNI. Ceux-ci s'étaient approchés à une vitesse phénoménale, mais à quelque distance ils ralentirent tout à coup, laissant leurs observateurs sur le qui-vive. Ils quittèrent leur position et montèrent pour se perdre dans le ciel ... (Réf. 2, p. 15).

Le cas d'une explosion d'avion au large de l'île d'Elbe datant du **10 janvier 1953**, est à rapprocher d'un autre survenu près de Calcutta le 2 mai de la même année. Le 10 janvier, un Comet de la BOAC se pulvérisait dans les parages de l'île d'Elbe. Les passagers moururent sur le coup, mais des témoins au sol assistèrent au désastre et virent sortir des nuages un « objet argenté » qui plongea dans les flots. (Réf. 22, p. 56).

Du 14 au 17 janvier, une commission d'experts se réunit au Pentagone. Cette commission a parfois été surnommée le « Grand Jury ». Elle était présidée par le Dr **H.P. Robertson**, professeur de physique théorique au Californian Institute of Technology, et comprenait entre autres le Pr Luis W. Alvarez, physicien au Laboratoire Lawrence de l'Université de Berkeley (Californie), le Pr Thornton-Pare, le Pr Lloyd V. Berkner, et le Pr Samuel A. Goudsmit. Participaient également

aux travaux le général de brigade Garland, chef de l'ATIC, et trois délégués de la CIA, Ralph L. Clark, Philip G. Strong et H. Marshal Chadwell. Le Dr Allen Hynek était aussi des leurs. (Signalons que ce dernier refusa de signer le rapport).

On leur avait demandé de se mettre d'accord sur l'un des trois verdicts suivants :

1. Tous les rapports sur les OVNI peuvent s'expliquer par des objets connus ou des phénomènes naturels ; par conséquent, il est inutile de poursuivre les enquêtes.

2. Les rapports ne contiennent pas d'éléments suffisants pour arrêter une conclusion définitive. Le Project Blue Book sera maintenu, dans l'espoir d'en obtenir de meilleurs.

3. Les OVNI sont des véhicules interplanétaires.

En fait, le Jury avait été constitué en vue d'apprécier le travail réalisé jusqu'à cette date par la Commission. Des milliers de rapports enregistrés par celle-ci, 8 cas seulement lui furent soumis sous une forme détaillée, ainsi qu'un résumé d'une quinzaine d'autres. Deux jours de travail furent consacrés à l'examen des cas, suivis de deux autres journées pour établir un condensé et rédiger le rapport, dont une version dite « expurgée » a été divulguée. Le document complet est resté soustrait à la connaissance du public. Quand la consigne du secret fut levée, le Dr James McDonald pria instamment la presse et le Congrès d'exiger la divulgation immédiate et sans réserve du texte complet. On attend toujours cette publication. Les conclusions du rapport furent les suivantes :

- Il n'existe aucune preuve d'une activité hostile dans le phénomène OVNI ;
- Il n'existe dans les dossiers soumis aucune preuve de l'existence d'engins, ni d'une activité étrangère hostile ;
- Le Jury recommande l'élaboration d'un programme destiné à familiariser le public avec la nature des divers phénomènes naturels visibles dans le ciel (météores, traînées de condensation, halos, ballons-sondes, etc.), afin d'éliminer l'aura de mystère que les OVNI ont malheureusement acquise.

Mais au cours des dernières séances de rédaction du rapport, la CIA intervint. Et ce fut

sa quatrième recommandation, réclamant à présent une action de « dépréciation systématique des soucoupes volantes ». Elle avait pour but de réduire l'intérêt que leur portait le grand public. La vague de 1952 avait en effet paralysé à un point alarmant le personnel et le matériel de transmission utilisés par le Service de Renseignements de l'U.S. Air Force.

Et comme il avait été démontré que les OVNI ne provenaient d'aucune nation terrestre hostile à l'Oncle Sam, il convenait donc que le personnel des services de sécurité réduise de toute urgence ce « bruit de fond », de nature à gêner les « signaux » véritables des voies d'information. Ainsi qu'en témoignera l'histoire, ce bruit a effectivement été supprimé au cours des quinze années suivantes...

James McDonald étudia tout le rapport Robertson et découvrit que ce jury, présenté à la presse comme uniquement composé de savants, n'a été « en réalité qu'un instrument de la CIA, réuni sur sa demande et dirigé par elle, et que le problème était désormais placé sous le sceau du secret militaire le plus rigoureux... ».

Depuis quelque temps déjà, la situation aux Etats-Unis, à l'égard des OVNI, était des plus ambiguës. La controverse faisait rage, et le public en mal d'informations formelles ne savait plus que penser. D'après certains, l'U.S. Air Force n'aurait jamais cru un instant que les OVNI puissent venir d'une autre Terre. Et cependant, elle trahissait par instants sa position, ainsi que le prouva **Albert Chop**, chef du Service de Presse de l'Air Force. Le **26 janvier 1953**, il envoyait une lettre aux éditeurs de l'ouvrage du major Donald Keyhoe (1). Lettre qui, aux yeux du major, n'était ni plus ni moins que l'aveu officiel de l'Aviation, suivant lequel les OVNI étaient bel et bien des engins venus d'ailleurs. Cette lettre, d'une importance CAPITALE, la voici :

DEPARTEMENT DE LA DEFENSE

Service de Presse
Washington 25 D.C.

26 janvier 1953

Henry Holt & Company
383, Madison Avenue,
New York 17, N.Y.

(1) Flying Saucers From Outer Space. Version française : « Le Dossier des Soucoupes volantes ». Ed. Hachette, 1954.

Messieurs,

En réponse à la lettre récemment, et se rapportant aux soucoupes volantes qui ont été envoyées par Donald E. Keyhoe, chef du Service de Presse de l'U.S. Air Force :

Nous, de l'U.S. Air Force, pour un reporter de relations suivies qu'il a et le concours qu'il nous a offert dans la quête que nous effectuons pour identifier les sources de l'information en la matière.

Tous les constats de faits dont il fait mention dans sa disposition du major Keyhoe sont sortis des archives de l'U.S. Air Force et du projet « Blue Book ». La sion du major Keyhoe vient d'une autre source, jamais nié que cette

Une partie de son rapport sur les phénomènes naturels ; cependant, si les données, signalées par lui, sont exactes, l'explication interplanétaire

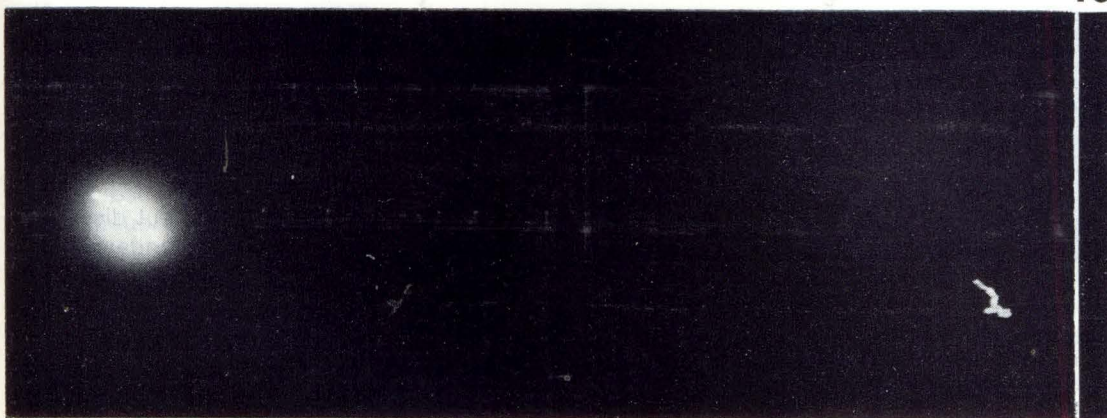
Bien à vous,

« De tels aveux inattendus (Black-Out sur l'incident du Fleuve Noir, 1956) ont conduit à une conduite suivie par le Service de Presse de l'U.S. Air Force, en insinuant par sa lettre — au lieu de la nier — risquant ainsi de donner à notre avis une portée qui augmente d'avantage le nombre de personnes qui ont subi un choc particulier en voyant les soucoupes volantes au vu de tout u

(à suivre)

Le dossier photo d'inforespace

18



19



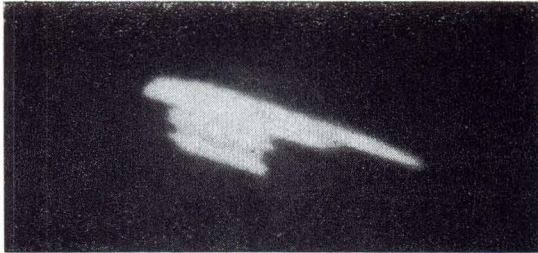
18a

18b



Le point actuel de l'Ufologie

19a



Ces deux photos (18 et 19) ont été prises par M. Mathar le mercredi 19 juillet 1972 vers 22 h 45 à Faymonville, localité située à l'est de Malmédy (Province de Liège). Les circonstances dans lesquelles elles furent prises sont développées dans la rubrique « Nos enquêtes » en page 23 de ce numéro. Le témoin utilisait un appareil « Agfa, Color-Agnar », 1 : 3.5/45 chargé d'un film noir et blanc de 20 DIN. Il est curieux de constater la faible analogie entre ces clichés et les descriptions faites par les divers témoins ainsi que le dessin réalisé par Mme Mathar. Apparemment l'œil photographique n'a pas capté la même image que celle vue par les observateurs. D'autre part on peut remarquer dans la partie droite de la photo n° 18 une traînée qui n'aurait été aperçue par aucun témoin, seule la pellicule en a fixé le mouvement. En examinant attentivement l'agrandissement (18b), on peut y remarquer 3 traits parallèles d'un graphisme irrégulier.

Un temps d'exposition plus prolongé a fait apparaître sur les photos n° 18a et 19a des détails qui étaient noyés dans le halo lumineux des documents n° 18 et 19.

REUNION PUBLIQUE.

La SOBEPS convie ses membres et leurs amis à assister à sa première réunion publique de l'année 1973, qui se tiendra le samedi 3 mars à 15 heures en la salle « Promovere », place Sainte-Catherine, 5 à Bruxelles (à proximité du terminus du métro). Les travaux de notre commission « Primhistoire et Archéologie » y seront présentés, avec projection d'un film et de diapositives.

1. Il existe un problème.

Peu de gens à l'heure actuelle n'ont jamais entendu prononcer l'expression « Soucoupe Volante ». Bien rares cependant sont ceux qui se sont réellement penchés sur le problème.

Dans tout groupe humain, on peut discerner, schématiquement, 3 attitudes fondamentales face à cette épineuse question :

1. Tout d'abord, on trouve ceux qui admettent la réalité du phénomène. Mais parmi eux, des distinctions capitales doivent être faites, car il y a diverses manières d'accepter cette réalité :

1.a. Il y a ceux, témoins dignes de foi et chercheurs honnêtes, isolés ou regroupés au sein d'associations comme la SOBEPS et de nombreuses sociétés-sœurs à l'étranger, qui, après examen des faits, **reconnaissent l'existence d'un phénomène original**, digne d'être étudié en profondeur, sans se prononcer encore sur sa nature exacte, ce qui n'est pas du tout la même chose que de « croire aux soucoupes volantes ». Ce groupe de personnes désire non pas s'opposer stérilement à la science officielle, mais amener celle-ci à s'intéresser de plus près au problème.

1.b. Il y a ceux aussi qui, avec la plus grande sincérité, « croient » aux soucoupes volantes, au sens presque religieux du terme, et qui n'éprouvent nul besoin d'une preuve scientifique pour appuyer leur conviction. Leurs clubs, dont la valeur est très inégale, et où se manifestent un mysticisme et un goût de l'occulte et du fantastique plus ou moins poussés, s'attachent plus souvent à des études philosophiques ou morales qu'à une étude véritable du phénomène OVNI. Cela peut aller jusqu'au culte des « Frères Cosmiques », d'où le nom de « cultistes » attribué à certains de ces groupes.

1.c. Il y a enfin, hélas, ceux qu'il faut bien appeler les faussaires ou les escrocs, quand il ne s'agit pas de malades mentaux, qui livrent au public des témoignages fabriqués de toutes pièces, et qui présentent comme vécus de très beaux récits de science-fiction, qui auraient pu faire leur succès s'ils les avaient affichés comme tels, et où les

voyages romanesques aux poignées de

2. Dans le clan rieur, se trouvent et non des moindres problèmes et qui est ce sujet est une tiscientifique. Il e problème n'est soi : il n'y a que bonne ou mauvaise de sérieux que ainsi que le rap rédaction de « l'éditorial chape de Pierre Guérin

3. Enfin, entre les savants et de c sent pas plus à un autre en de et qui s'en ren les publiées sur moins celles qu ont été, à notre négatives. Une g a été amenée a ficieuse plus par excès de certain ries 1b et 1c qu personnel. C'est que l'examen im permettre de se une réaction ps préconçue.

Or, jusqu'à prés les données au préalable nant d'inverser compte que le lantes » est per presse n'en parl qu'il affecte to sans exceptions tes, d'où nous r des rapports.

Malheureusement tal est de savo problème réel pour une étude communauté s

de cas de cette catégorie comme des autres. Remarquons que l'information est, en général, plus élevée (l'indice d'étrangeté selon Hynek) que pour les observations de catégorie 1 et c'est normal puisque les témoins sont plus près.

Bien qu'il n'y ait pas de traces visibles, des interférences avec le milieu sont parfois observées. Les perturbations électriques en sont un exemple. Il arrive souvent, en effet, qu'au cours d'observations les automobilistes voient leur moteur s'arrêter et les lumières s'éteindre. Il se pourrait également que les OVNI produisent des pannes dans le réseau général de distribution d'électricité. La figure 3 illustre cette supposition. Il y a de quoi se poser des questions lorsque l'on examine les corrélations entre ces deux courbes...

2.2. — Rencontres rapprochées du second type.

Cette catégorie ne diffère de la précédente que par le fait que l'observation laisse derrière elle des traces visibles et détectables. La question de savoir pourquoi certaines observations rapprochées laissent des traces et d'autres pas est un mystère.

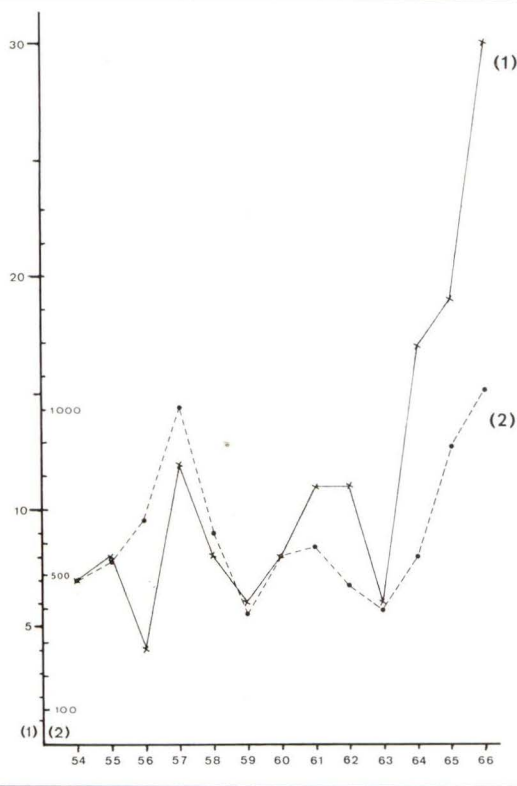
Voici une liste non-limitative des traces et effets enregistrés : marques sur le sol ; brûlures de la végétation ; agitation des animaux ; effets physiologiques sur l'homme : paralysie momentanée, sensation d'étouffement, de chaleur ou de faiblesse, brûlures ; interférences avec le champ magnétique local (déviations des boussoles) ; coupures de courant électrique. Nous avons ici des données solides pour utiliser l'arsenal des moyens scientifiques. La question actuelle n'est toutefois pas encore : « comment cela a-t-il pu se produire ? », mais bien : « cela s'est-il produit plus ou moins comme il a été rapporté ? »

Prototype : Hynek illustre ici le prototype plutôt qu'il ne le définit, retenant la présence de traces circulaires sur le sol (végétation brûlée) d'environ 10 à 15 m comme une caractéristique habituelle.

Cette catégorie est, pensons-nous, une des plus fortes, car nous n'avons pas seulement à nous occuper de témoins dont le récit, a

figure 3

Comparaison entre le nombre d'objets volants non identifiés recensés par l'U.S. Air Force, et le nombre de « coupures » de l'énergie électrique de 1954 à 1966 d'après les données fournies par la « Federal Power Commission ». (1) Nombre de « coupures » de l'énergie électrique, (2) Nombre d'OVNI observés (selon l'USAF). (Extrait d'APRO-BULLETIN, mars-avril 1970, p. 5).



priori, peut toujours être mis en doute, mais nous avons, si on peut dire, des preuves en mains. En effet, nous disposons de traces au sol, échantillons ou autres, dont l'examen permet souvent de dire si oui ou non quelque chose d'anormal s'est bien passé là, bien que jamais on n'ait pu trouver un élément qui éclaire la question définitivement.

2.3. — Rencontres rapprochées du troisième type : observations avec occupants (« ufonautes ») et souvent traces visibles ou détectables.

Cette catégorie est la plus délicate. En effet, psychologiquement, l'homme est mal préparé à accepter la présence d'« ufonautes », même si on admet la possibilité d'engins inconnus. Cette réticence devant l'éventualité que des étrangers pourraient venir chez nous va de pair avec la lutte pour la vie que nous menons encore et nous avons peur de ne pas pouvoir vaincre. La science estime pourtant aujourd'hui que la

Nouvelles internationales

on de rapports venus
monde.

iner les invariants du
que pour aider la re-
e des divers groupes
centaines de milliers
t alors disponibles de-
traitées sur **ordinateur**
e de programmes, si on
e toutes les informa-
elles contiennent.

es répandus dans le
être programmés pour
ctoires d'OVNI (c'est
mais on peut toujours

en train, de nouveaux
naîtraient d'eux-mê-
années, et une étude
conduirait ainsi, en
s doute, à dégager les
énomène et à détermi-
-uns de ses invariants.
se réalise, il faudrait,
fficiels, car les moyens
vés sont partout très
age régulier d'un ordi-
jà des dépenses éle-
que d'une subvention,
esprit de **coopération**
oin, coopération aussi
es comme la SOBEPS
ques officiels qu'entre
elles-mêmes, ce qui
nt loin d'être le cas
ue la SOBEPS n'a ja-
une collaboration plus
aux. Mais la question
existence des cercles
le encore dans l'hypo-
entamerait une étude
du phénomène au ni-
nsons que oui, car grâ-
ce et à leurs ré-
déjà en place, grâ-
acts plus directs avec
collecter de manière
nations, qu'ils livreront
es.

point actuel de l'ufo-
s du problème ont dû

être passés sous silence, par exemple les rapports entre OVNI et failles géologiques suggérés par le chercheur français Fernand Lagarde, et les travaux de beaucoup de chercheurs isolés, et peut-être avons-nous trop insisté sur d'autres aspects qui ne le méritaient pas, comme les vagues ou l'orthoténie. Nous ne pouvions fatalement dans le cadre de cette étude que montrer quelques exemples des problèmes que les OVNI posent à notre sagacité. De toute manière, ce genre de réflexions qui permettent de faire le point montrent que la question, **sous aucun de ses aspects**, n'est encore résolue, et que le travail des groupements tels que la SOBEPS est loin d'être terminé. Peut-être ne fait-il même que commencer.

André Boudin,
Lucien Clerebaut.

Références.

1. Sciences et Avenir n° 307, septembre 1972, p. 696.
2. Symposium on unidentified flying objects, Hearings before the Committee on Science and Astronautics, U.S. House of Representatives, July 29, 1968, communication orale du Dr James E. McDonald, voir résumé dans INFORESpace n° 2, p. 34-37.
3. J. Allen Hynek, The UFO Experience, Ed. Henry Regnery, Chicago, 1972.
4. Jacques Vallée, Chronique des Apparitions Extraterrestres, 2^e partie : Un siècle d'atterrissages, Ed. Denoël, 1972.
5. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, Ed. Arthaud, 1958 ; ouvrage revu et augmenté sous le titre : A propos des soucoupes volantes, Ed. Planète, 1967.
6. Jacques et Janine Vallée, Les Phénomènes insolites de l'Espace, Ed. La Table Ronde, 1966.
7. Donald H. Menzel, Flying Saucers, Harvard University Press, 1953 et D.H. Menzel et L.G. Boyd, The World of Flying Saucers, Ed. Doubleday, 1963.
8. James E. McDonald, Objets Volants Non Identifiés : le plus grand problème scientifique de notre temps ?, traduction française de René Fouéré, numéro spécial de « Phénomènes Spatiaux », revue du GEPA, 69, rue de la Tombe-lissoire, 75014 PARIS.
9. Philip J. Klass, UFO's identified, Ed. Random House, 1968.
10. Jacques Vallée, Passport to Magonia, Ed. Henry Regnery, 1969 ; traduction française : Chronique des Apparitions Extraterrestres, Ed. Denoël, 1972.
11. John A. Keel, Operation Trojan Horse, Ed. Souvenir Press, 1971.
12. Frank Edwards, Du nouveau sur les Soucoupes Volantes, Ed. Laffont, 1969, chapitre 5.

Les enseignements de la vague de 1950 au-dessus de l'Espagne.

Les chercheurs ibériques Vicente-Juan Ballester Olmos et Carlos Orlando de Soto, en collaboration avec Jacques Vallée, ont entrepris, de 1970 à 1971, l'étude approfondie de 102 cas d'observations d'OVNI effectuées dans la péninsule ibérique au cours de l'année 1950.

Cette mini-vague, qui était jusqu'ici passée pratiquement inaperçue, fut signalée pour la première fois par l'auteur espagnol Antonio Ribera en 1966 ; on en trouve des indices dans les écrits de deux autres chercheurs, MM. Pedrajo et Buelta.

Les enseignements d'une telle étude sont intéressants dans la mesure où elle a été menée avec tout le sérieux nécessaire par des ufologues avertis, et qu'il ne peut y être fait état, eu égard à son ancienneté, du phénomène de « pollution » dénoncé dans des vagues plus récentes.

1. Les données étudiées.

Les 102 cas réunis ont été ramenés à 86 après élimination d'un certain nombre d'entre eux où la confusion avec un phénomène conventionnel (avions à réactions, peu connus à l'époque, notamment) s'est avérée probable. La source des données est la presse de l'époque, les études publiées par les chercheurs précités, et la contre-enquête chez les témoins lorsque ce fut possible.

2. La méthode suivie.

Elle consiste, comme en toute recherche de ce genre, à permettre de dégager certains traits significatifs, à écarter les mauvaises interprétations et notamment à définir le nombre des observations de Type 1 de la classification Vallée (1).

(1) Observation de Type 1 chez Vallée : manifestation du phénomène consistant en la vision par les témoins d'une image inhabituelle, cette image étant celle d'un engin de forme sphérique, discoïdale ou encore plus complexe, et se trouvant à la surface du sol ou à proximité du sol (...) associée ou non à des effets physiques d'ordre thermique, lumineux, électromagnétique ou purement matériel sous forme de traces (Jacques et Janine Vallée, « Les Phénomènes Insolites de l'Espace », 1966, p. 79).

foi, et parfois confirmées par le radar, indique la présence persistante d'objets absolument insolites, ayant l'apparence de machines, effectuant des manœuvres dans l'espace aérien qui entoure notre globe, et laissant souvent des traces matérielles ;

2) que la fréquence de ce phénomène, présent en fait à toutes les époques de notre histoire, a augmenté de manière fantastique depuis la fin de la 2^e guerre mondiale ;

3) qu'il n'y a jamais eu aucun examen scientifique sérieux et public de cet ensemble d'observations.

Cette étape fondamentale franchie, quelques groupes de travail devraient être créés pour étudier de manière approfondie certaines questions :

1) il faudrait préparer un programme **d'éducation du public**, avec l'aide de la grande presse, comportant des résumés de l'état du problème et des notions d'astronomie, de météorologie et de physique atmosphérique. Ce programme aurait notamment pour but de **dissiper l'aura de ridicule** qui entoure de manière permanente le phénomène OVNI. Les gens étant dès lors à la fois mieux documentés et plus libres de s'exprimer, on peut s'attendre que le nombre de rapports sérieux s'accroisse d'un ordre de grandeur de 5 à 10 fois. Les groupements ufologiques et les milieux scientifiques devraient se préparer à collecter ce nombre soudain accru d'informations.

2) une équipe au moins de chercheurs devrait s'atteler au problème des **effets électromagnétiques des OVNI** : arrêts de moteurs, brouillage radio, pannes d'électricité...

3) des **études historiques** devraient être conduites sur les nombreuses observations antérieures à notre siècle, qui présentent d'intrigantes similitudes, à côté de certaines différences, avec celles que l'on peut faire aujourd'hui.

4) des psychologues et des psychiatres devraient étudier plus particulièrement les nombreux rapports où des **phénomènes paranormaux** semblent être en relation avec la présence d'OVNI.

5) le problème des « **occupants** » devrait être minutieusement étudié par des psychologues et des biologistes armés de la

plus complète collection de rapports venus de toutes les parties du monde.

6) en vue de déterminer les invariants du phénomène, de même que pour aider la recherche bibliographique des divers groupes de travail précités, les centaines de milliers de données qui seront alors disponibles devraient pouvoir être traitées sur **ordinateur** selon une large gamme de programmes, si on veut leur faire rendre toutes les informations potentielles qu'elles contiennent.

7) les **radars** militaires répandus dans le monde entier devraient être programmés pour enregistrer les trajectoires d'OVNI (c'est là beaucoup espérer, mais on peut toujours rêver...)

Ces programmes mis en train, de nouveaux projets de recherche naîtraient d'eux-mêmes après quelques années, et une étude sérieuse et soutenue conduirait ainsi, en moins de cinq ans sans doute, à dégager les grandes lignes du phénomène et à déterminer au moins quelques-uns de ses invariants. Pour que tout cela se réalise, il faudrait, bien sûr, des crédits officiels, car les moyens des groupements privés sont partout très limités, et rien que l'usage régulier d'un ordinateur entraînerait déjà des dépenses élevées. Mais plus encore que d'une subvention, c'est d'un véritable esprit de **coopération** que l'ufologie a besoin, coopération aussi bien entre les sociétés comme la SOBEPS et les milieux scientifiques officiels qu'entre ces diverses sociétés elles-mêmes, ce qui est hélas actuellement loin d'être le cas unanime. Rappelons que la SOBEPS n'a jamais cessé de prôner une collaboration plus étroite à tous les niveaux. Mais la question peut être posée : l'existence des cercles privés ne justifierait-elle encore dans l'hypothèse où la science entamerait une étude réellement objective du phénomène au niveau officiel ? Nous pensons que oui, car grâce à leur expérience et à leurs réseaux d'enquêteurs déjà en place, grâce aussi à leurs contacts plus directs avec le public, ils peuvent collecter de manière rapide bien des informations, qu'ils livreront à l'étude des scientifiques.

Voilà pensons-nous le point actuel de l'ufologie. Certains aspects du problème ont dû

être passés sous silence dans ces rapports entre eux, suggérés par le Lagarde, et les chercheurs isolés trop insisté sur méritaient pas, thoténie. Nous dans le cadre quelques exemples OVNI posent à manière, ce genre de faire question, **sous** encore résolue, ments tels que terminé. Peut-être commencer.

Références.

1. Sciences et A...
2. Symposium on... before the Com... U.S. House of... munication or... résumé dans...
3. J. Allen Hyne... Regnery, Chic...
4. Jacques Vallée... terrestres, 2^e... Denoël, 1972.
5. Aimé Michel... thaud, 1958 ;... tre : A propos... 1967.
6. Jacques et J... tes de l'Espa...
7. Donald H. M... sity Press, 19... World of Fly...
8. James E. M... fiés : le plus... temps ?, tra... méro spécia... du GEPA, 69...
9. Philip J. Klat... 1968.
10. Jacques Val... Regnery, 19... des Apparit...
11. John A. Ke... nir Press, 19...
12. Frank Edwai... lantes, Ed.

Nouvelles internationales

de rapports venus
monde.

er les invariants du
ue pour aider la re-
des divers groupes
centaines de milliers
alors disponibles de-
titées sur **ordinateur**
le programmes, si on
toutes les informa-
s contiennent.

répandus dans le
tre programmés pour
oires d'OVNI (c'est
mais on peut toujours

n train, de nouveaux
naîtraient d'eux-mê-
nées, et une étude
conduirait ainsi, en
doute, à dégager les
omène et à détermi-
ns de ses invariants.

réalise, il faudrait,
iciels, car les moyens
s sont partout très
ge régulier d'un ordi-
à des dépenses éle-
que d'une subvention,
esprit de **coopération**
n, coopération aussi
s comme la SOBEPS
ues officiels qu'entre
elles-mêmes, ce qui
t loin d'être le cas
e la SOBEPS n'a ja-
une collaboration plus
aux. Mais la question
existence des cercles
e encore dans l'hypo-
entamerait une étude
u phénomène au ni-
sons que oui, car grâ-
ce et à leurs ré-
déjà en place, grâ-
acts plus directs avec
collecter de manière
ations, qu'ils livreront
es.

point actuel de l'ufo-
s du problème ont dû

être passés sous silence, par exemple les rapports entre OVNI et failles géologiques suggérés par le chercheur français Fernand Lagarde, et les travaux de beaucoup de chercheurs isolés, et peut-être avons-nous trop insisté sur d'autres aspects qui ne le méritaient pas, comme les vagues ou l'orthoténie. Nous ne pouvions fatalement dans le cadre de cette étude que montrer quelques exemples des problèmes que les OVNI posent à notre sagacité. De toute manière, ce genre de réflexions qui permettent de faire le point montrent que la question, **sous aucun de ses aspects**, n'est encore résolue, et que le travail des groupements tels que la SOBEPS est loin d'être terminé. Peut-être ne fait-il même que commencer.

**André Boudin,
Lucien Clerebaut.**

Références.

1. Sciences et Avenir n° 307, septembre 1972, p. 696.
2. Symposium on unidentified flying objects, Hearings before the Committee on Science and Astronautics, U.S. House of Representatives, July 29, 1968, communication orale du Dr James E. McDonald, voir résumé dans INFORESpace n° 2, p. 34-37.
3. J. Allen Hynek, The UFO Experience, Ed. Henry Regnery, Chicago, 1972.
4. Jacques Vallée, Chronique des Apparitions Extraterrestres, 2^e partie : Un siècle d'atterrissages, Ed. Denoël, 1972.
5. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, Ed. Arthaud, 1958 ; ouvrage revu et augmenté sous le titre : A propos des soucoupes volantes, Ed. Planète, 1967.
6. Jacques et Janine Vallée, Les Phénomènes insolites de l'Espace, Ed. La Table Ronde, 1966.
7. Donald H. Menzel, Flying Saucers, Harvard University Press, 1953 et D.H. Menzel et L.G. Boyd, The World of Flying Saucers, Ed. Doubleday, 1963.
8. James E. McDonald, Objets Volants Non Identifiés : le plus grand problème scientifique de notre temps ?, traduction française de René Fouéré, numéro spécial de « Phénomènes Spatiaux », revue du GEPA, 69, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS.
9. Philip J. Klass, UFO's identified, Ed. Random House, 1968.
10. Jacques Vallée, Passport to Magonia, Ed. Henry Regnery, 1969 ; traduction française : Chronique des Apparitions Extraterrestres, Ed. Denoël, 1972.
11. John A. Keel, Operation Trojan Horse, Ed. Souvenir Press, 1971.
12. Frank Edwards, Du nouveau sur les Soucoupes Volantes, Ed. Laffont, 1969, chapitre 5.

Les enseignements de la vague de 1950 au-dessus de l'Espagne.

Les chercheurs ibériques Vicente-Juan Ballester Olmos et Carlos Orlando de Soto, en collaboration avec Jacques Vallée, ont entrepris, de 1970 à 1971, l'étude approfondie de 102 cas d'observations d'OVNI effectuées dans la péninsule ibérique au cours de l'année 1950.

Cette mini-vague, qui était jusqu'ici passée pratiquement inaperçue, fut signalée pour la première fois par l'auteur espagnol Antonio Ribera en 1966 ; on en trouve des indices dans les écrits de deux autres chercheurs, MM. Pedrajo et Buelta.

Les enseignements d'une telle étude sont intéressants dans la mesure où elle a été menée avec tout le sérieux nécessaire par des ufologues avertis, et qu'il ne peut y être fait état, eu égard à son ancienneté, du phénomène de « pollution » dénoncé dans des vagues plus récentes.

1. Les données étudiées.

Les 102 cas réunis ont été ramenés à 86 après élimination d'un certain nombre d'entre eux où la confusion avec un phénomène conventionnel (avions à réactions, peu connus à l'époque, notamment) s'est avérée probable. La source des données est la presse de l'époque, les études publiées par les chercheurs précités, et la contre-enquête chez les témoins lorsque ce fut possible.

2. La méthode suivie.

Elle consiste, comme en toute recherche de ce genre, à permettre de dégager certains traits significatifs, à écarter les mauvaises interprétations et notamment à définir le nombre des observations de Type 1 de la classification Vallée (1).

(1) Observation de Type 1 chez Vallée : manifestation du phénomène consistant en la vision par les témoins d'une image inhabituelle, cette image étant celle d'un engin de forme sphérique, discoïdale ou encore plus complexe, et se trouvant à la surface du sol ou à proximité du sol (...) associée ou non à des effets physiques d'ordre thermique, lumineux, électromagnétique ou purement matériel sous forme de traces (Jacques et Janine Vallée, « Les Phénomènes Insolites de l'Espace », 1966, p. 79).

Pour cela, les observations sont examinées une à une selon les aspects suivants :

- 1° La répartition entre les jours de la semaine, et pour un même jour, entre les heures de 0 à 24, par tranches de 4.
 - 2° La répartition géographique des zones d'activité.
 - 3° La répartition temporelle entre les mois de l'année, et sa corrélation possible avec d'autres événements notables.
 - 4° La répartition des formes et des couleurs.
 - 5° Le nombre de cas pour un nombre donné de témoins.
 - 6° Le nombre de cas pour un niveau intellectuel donné.
 - 7° La distribution des âges parmi les témoins.
 - 8° Leur activité lors de l'observation.
 - 9° La répartition par paires ou triplets dans les cas de témoins multiples.
- Comme on le voit, un certain nombre de paramètres se rapportent au phénomène lui-même (5 sur 9), les autres étant relatifs aux témoins.

3. Les résultats obtenus.

Les résultats publiés sont les suivants :

- 1° Pour 85 des 86 cas, pour lesquels le jour de la semaine est connu avec exactitude, nous obtenons la répartition ci-après :
- | | | |
|--------------|---------------|---------------|
| lundi 10 % | mercredi 23 % | vendredi 14 % |
| mardi 18 % | jeudi 12 % | samedi 16 % |
| dimanche 7 % | | |

qui confirme le « phénomène du mercredi » déjà signalé par d'autres auteurs.

- 2° Sur 46 des 86 cas pour lesquels la répartition horaire dans le jour est connue, nous obtenons une concentration maximale (12 observations) entre 08 et 12 h 00, ce qui contredit les enseignements d'autres vagues. Toutefois, 10 observations se groupent entre 16 et 20 h 00. Par ailleurs on notera la faiblesse de l'échantillon étudié.

- 3° La vague connaît un pic très net dans la période qui va de mars à fin mai. Plus finement, elle s'emballe le 20 mars pour retomber brutalement le 1^{er} avril (66 des 86 cas), 12 cas supplémentaires venant s'ajouter entre le 1^{er} avril et le 30 mai. Il est intéressant de sa-

voir que cette période coïncide avec le maximum du rapprochement de Mars de la Terre en 1950 (au plus près le 26 mars 1950, distance : 97 millions de km).

- 4° La répartition géographique montre que certaines provinces sont plus systématiquement visitées : 12 des 86 cas concernent la seule province de Barcelone, 6 celle de Taragone, 4 celles de Séville et de Madrid.

Les voies de pénétration sont grossièrement orientées sur deux arcs sud-est — nord-ouest disposés de part et d'autre du centre du pays. On retrouve une certaine prédilection des OVNI pour les régions côtières.

- 5° Les observations étudiées réunissent 562 témoins, et 73 cas comportent moins de 4 témoins. Un cas comporte plus de 300 témoins.

- 6° La courbe des âges donne (pour 32 cas où ils sont connus) un maximum pour la tranche de 30 à 40 ans (8 cas) suivie de celle de 0 à 10 ans (7 cas).

- 7° La classification intellectuelle, arbitrairement choisie sans tenir compte des aptitudes mentales mais plutôt des critères sociologiques communément admis (niveau d'études), donne une proportion plus élevée de témoins parmi les trois classes ci-après : gardes et personnel militaire, marins et pêcheurs, travailleurs industriels. La loi de sophistication se trouve vérifiée (2).

- 8° L'activité des témoins au moment de l'observation consistait en la conduite d'un quelconque véhicule pour la majorité d'entre eux (35 des 86 cas).

- 9° L'association par paires ou triplets donne une majorité de cas où des individus de sexe masculin se trouvent en compagnie de collègues ; viennent ensuite les couples accompagnés d'enfants.

- 10° Les formes rapportées sont discoïdales ou ellipsoïdales pour 42 des cas, circulaires ou sphériques pour 17, cylindriques pour 3. Les couleurs décrites sont « brillantes, lumineuses » pour 16 cas ; « métalliques, grises, opaques, aluminium » pour 11 ; diverses colorations rouge-orange pour 9.

(2) Cette loi peut s'exprimer ainsi : « Plus intellectuellement évolués sont les témoins d'un phénomène OVNI, moins ils sont portés (par la pression sociale) à rapporter cet événement. »

4. Les conclusions

Les conclusions de l'enquête sont :

- 1° Des 86 cas étudiés, 73 ont une information sur les caractéristiques des « engins » : 10 sont du Type 1.

- 2° Si nous cherchons à les décrire aux divers stades avancés pour les auteurs dres-

Origine	Exemples
Naturelle	Phén.
Artificielle	OVNI
Artificielle	Avions
Autres	Psyché

- 3° Dans les cas où les témoins, les relations établies dans le b... des conditions... telles qu'en a... pour « expliquer » les hallucinations, folie à deux, etc. Les auteurs à ce sujet ont porté qui permet de décrire à des m... sociologiques c...

Référence : Dat... 1971, Avril-Mai... gress ».

L'étrange phénomène

Le village de... Var, entre Gras... lac du barrage... embre 1972, a... terres, M. René... rieuse découverte... tres environ, un... ravagée : une s... projetée à plus... ques avait écla... des fragments... rections ayant... des arbres ; tro...

coïde avec le maxi-
e Mars de la Terre
6 mars 1950, distan-

nique montre que
plus systématique-
cas concernent la
ne, 6 celle de Tar-
e et de Madrid.

sont grossièrement
d-est — nord-ouest
du centre du pays.
e prédilection des
tières.

ées réunissent 562
tent moins de 4 té-
lus de 300 témoins.
ne (pour 32 cas où
um pour la tranche
e de celle de 0 à 10

ectuelle, arbitraire-
mpte des aptitudes
critères sociologi-
s (niveau d'études),
s élevée de témoins
i-après : gardes et
s et pêcheurs, tra-
i de sophistication

au moment de l'ob-
conduite d'un quel-
majorité d'entre eux

s ou triplets donne
es individus de sexe
compagnie de collè-
es couples accom-

es sont discoïdales
des cas, circulaires
cylindriques pour 3.
ont « brillantes, lu-
; « métalliques, gri-
» pour 11 ; diverses
pour 9.

ainsi : « Plus intellec-
moins d'un phénomène
par la pression sociale)

4. Les conclusions.

Les conclusions publiées par les auteurs de l'enquête sont les suivantes :

1° Des 86 cas étudiés, 13 seulement fournissent une information complète et détaillée sur les caractéristiques et le comportement des « engins » observés ; 3 cas seulement sont du Type 1 préalablement cité.

2° Si nous cherchons à rapporter les faits décrits aux diverses hypothèses qui ont été avancées pour expliquer l'origine des OVNI, les auteurs dressent le tableau suivant :

Origine	Exemple	Evidence fournie
Naturelle	Phén. cyclique inconnu	Nulle
Artificielle	OVNI	Acceptable
Artificielle	Avions	Acceptable
Autres	Psychologique	Nulle

3° Dans les cas mettant en scène plusieurs témoins, les relations entre eux ont été étudiées dans le but d'établir s'il n'existait pas des conditions psychologiques particulières telles qu'en avancement certains sceptiques pour « expliquer » les OVNI (mésinterprétations, hallucinations collectives, suggestion, folie à deux, etc.). La conclusion des enquêteurs à ce sujet est qu'il n'existe aucun support qui permette d'attribuer les phénomènes décrits à des motivations psychologiques ou sociologiques dans le chef des témoins.

Franck Boitte.

Référence : Data-Net Publications, Novembre 1971, Avril-Mai 1972, « Research in progress », « Research ».

L'étrange phénomène de Montauroux

Le village de Montauroux se situe dans le Var, entre Grasse et Draguignan, non loin du lac du barrage de Saint-Cassien. Le 10 septembre 1972, alors qu'il y chassait sur ses terres, M. René Merle, viticulteur, fit une curieuse découverte : dans un rayon de 10 mètres environ, une pinède était incroyablement ravagée : une souche avait été arrachée et projetée à plusieurs mètres ; un mur de briques avait éclaté sur une longueur de 2 m, des fragments propulsés dans toutes les directions ayant profondément griffé l'écorce des arbres ; trois pins situés à peu près dans



le même axe étaient sectionnés à des hauteurs allant de 40 cm pour le premier à 1,70 m pour le dernier selon une ligne de cassure oblique parfaitement droite, tandis que deux autres étaient pliés et vrillés, enroulés sur eux-mêmes, l'un dans le sens des aiguilles d'une montre, l'autre dans le sens opposé (voir photo). Au centre de la zone perturbée, 3 chênes et 2 pins étaient restés debout ; il semblait que le phénomène responsable des dégâts eût tourné autour de ce bosquet. Il n'y avait aucune trace de brûlure ou d'un quelconque matériau étranger au site. Aucun chemin ni piste ne conduisait à cet endroit. L'impression d'une puissante aspiration vers le haut se dégageait des lieux. L'affaire devait remonter à moins de quinze jours au moment de la découverte, l'endroit ayant été vu intact le 27 août.

M. Merle garda pour lui sa découverte, mais au bout de trois semaines, n'ayant pas réussi à trouver d'explication satisfaisante à ce bouleversement, il se décida à prévenir la gendarmerie. Celle-ci s'étant à son tour avouée impuissante, M. Guy Turco, minéralogiste de l'Université de Nice, se rendit sur les lieux sans pouvoir trouver la moindre trace de météorite. La radioactivité et le magnétisme étaient normaux. Il dut reconnaître qu'il ne pouvait pas fournir d'explication. L'aviation tant militaire que civile démentit tout largage accidentel d'une bombe ou d'une charge quelconque. D'autre part, selon les météorologues, la foudre semble à exclure, de par l'absence de brûlures, bien qu'elle soit parfois responsable de bien curieux effets, et une trombe, même localisée, n'aurait pu

provoquer des dégâts rassemblés sur une aire aussi limitée : une tornade se déplace toujours, on aurait donc dû avoir des destructions en ligne et non en cercle, et de plus, les deux arbres auraient été torsadés dans le même sens. On comprend mal aussi que les objets légers à la surface du sol, tels que feuilles mortes, aiguilles de pin ou petits buissons, n'aient pas subi de perturbation apparente ; seuls les éléments lourds ont été ébranlés.

Il est infiniment regrettable qu'une étude scientifique approfondie n'ait pas été accomplie immédiatement, car un grand nombre de badauds piétinèrent rapidement les lieux, détruisant peut-être des indices capitaux. C'est ainsi que le mur endommagé n'existe plus... ayant été emporté brique par brique, et que la souche arrachée disparut bien vite... pour être retrouvée chez un antiquaire ! En l'absence d'éléments plus probants, on ne peut donc conclure cette affaire que par un immense point d'interrogation.

Toutes les informations sur le phénomène de Montauroux, échos dans la presse locale et rapport d'enquête faite pour la revue « Lumières Dans La Nuit » par MM. A. François et J. Chasseigne, de l'Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux (ADEPS), nous ont été aimablement transmises par M. Jean-Claude Dadone, que nous tenons à remercier ici.

L'ADEPS est un jeune et dynamique groupe implanté dans le Midi de la France, qui s'est donné pour but d'installer dans cette région un réseau dense et coordonné de détecteurs magnétiques d'OVNI. Ce réseau, qui a reçu le nom du regretté René Hardy, docteur ès-sciences, pionnier de la recherche scientifique sur les OVNI en France, travaille en étroite coopération avec celui de « Lumières Dans La Nuit » qu'il complète. L'ADEPS publie un bulletin trimestriel entièrement consacré à une étude approfondie du problème de la détection des OVNI : considérations théoriques, schémas de montages électroniques, conseils aux utilisateurs. Dans le N° 2 paru en décembre, a été entamée une étude sur le champ magnétique terrestre. Nos lecteurs de cette région qui seraient in-

téressés par cette initiative, peuvent se mettre en rapport avec M. Jean-Claude Dadone, 20, place Amiral Barnaud - 06600 ANTIBES.

Jacques Scornaux.

Irrésistible ascension d'un veau brésilien.

A la fin du mois d'octobre 1970, (le 25, 26 ou 27), aux environs de 16 h 00, par un ciel ensoleillé mais partiellement couvert de nuages (dont le plafond se situait à environ 1 200 m), MM. Pedro T. Machado, âgé de 66 ans et quasi nalphabète, ainsi que son fils, Euripide de Jesus Trindade Machado, âgé de 23 ans et analphabète, ont vécu une aventure curieuse dans leur hacienda « Palma Velha », à 18 km de la ville d'Alegrete (état de Rio Grande do Sul). Les deux fermiers procédaient à la toilette d'une vache qu'ils avaient séparée, ainsi que son veau d'un mois, du reste du troupeau. Bientôt les bêtes commencèrent à s'agiter et à mugir. Cette inquiétude gagna aussitôt la vache dont ils s'occupaient. Les fermiers n'y prêtèrent d'abord aucune attention, mais quand la vache se mit à mugir avec insistance et à porter le regard constamment vers son petit qui mugissait aussi, les deux hommes levèrent le regard pour constater que celui-ci était transporté dans les airs, parallèlement au sol, à une hauteur pratiquement constante d'un mètre, en direction de la prairie.

Il franchit la porte du corral, passa sous les branches de quelques arbres — dont les feuillages sont estimés à quelque 2 mètres du sol — et se rendit ainsi jusqu'à un point situé à quelque 20 mètres de distance du point où il se trouvait auparavant. Tout à coup, le veau qui beuglait toujours, entreprit un mouvement ascensionnel vertical. Lorsque sa taille apparente n'atteignit plus qu'environ 40 cm, c'est-à-dire après 3 ou 4 minutes, l'animal disparut soudainement, comme si un rideau invisible s'était abattu, et ce à une altitude bien inférieure à celle des nuages. Quand le veau commença son ascension, il cessa de beugler. D'autre part, il ne fut constaté aucun autre fait ou phénomène au cours de l'observation tels que bruits, ombres, chaleur, vents, etc... Après cette disparition, les deux fermiers reprirent leurs occupations.

Un détail que l'on rapporte aux observateurs : les personnes, de nuit, notamment à l'époque, intéressées : « Des lumières et des étoiles se s'arrêtant, changeant et s'éteignant, et s'agitant en question de dimension des étoiles grandes, apparaissant et parfois en forme de... Les deux fermiers ne s'arrêtaient pas à faire. Ce n'est qu'après que le président du conseil municipal, M. José de Aguiar, ne fut intervenu par un arrêté. Les premières conclusions révélèrent qu'à un certain lieu passe, parallèlement par le veau, une ligne de volts, que le courant opposé à la marche. L'intégrité des personnes par des personnes longtemps et qui, 6 ans à l'hacienda, mêlés à quelque chose soit. Sur le plan, ajouter que les deux gens extrêmement pas excessifs. Il faut obtenir leur déclaration trop d'explications. Tout cela, ajouté à la nulle, ainsi qu'à d'aboutir à la conclusion intention de l'aurait eu comme ridiculiser auprès de part, il a été corrigé qu'aucun retour ni dans les tours. Finalement nombreux cas de enregistrés dans la

Ce cas étrange excellent confrère (22, août 1972). T.

Le catalogue des observations belges

Un détail que l'on ne doit pas négliger se rapporte aux observations faites par les deux personnes, de nuit, à diverses reprises et notamment à l'époque de l'affaire qui nous intéresse : « Des lumières de couleur rouge et des étoiles se déplaçaient dans le ciel, s'arrêtant, changeant de position, s'allumant et s'éteignant, et se transformant. » Les lumières en question avaient quelquefois la dimension des étoiles et parfois étaient plus grandes, apparaissaient quelquefois isolées et parfois en formation de trois.

Les deux fermiers ne révélèrent rien de l'affaire. Ce n'est qu'après quelques mois que le président du centre ufologique brésilien GIPOVNI, M. José Victor Soares, apprit l'événement par un ami de M. Pedro Machado. Les premières constatations de M. Soares révélèrent qu'à une distance de 120 mètres du lieu passe, parallèlement à la direction prise par le veau, une ligne à haute tension (69 000 volts), que le courant parcourt dans le sens opposé à la marche du veau.

L'intégrité des protagonistes a été attestée par des personnes qui les connaissent depuis longtemps et qui ont vécu durant plus de 6 ans à l'hacienda sans qu'ils les aient vus mêlés à quelque histoire répréhensible que ce soit. Sur le plan psychologique, on peut ajouter que les deux observateurs sont des gens extrêmement sérieux, peu bavards, et pas excessifs. Il fallut insister beaucoup pour obtenir leur déclaration, qui a été faite sans trop d'explications ni de fantaisies.

Tout cela, ajouté à leur culture pratiquement nulle, ainsi qu'à leur isolement, permet d'aboutir à la conclusion qu'ils n'avaient aucune intention de créer une mystification qui aurait eu comme seule conséquence de les ridiculiser auprès de leurs voisins. D'autre part, il a été communiqué de manière catégorique qu'aucune trace d'ossements n'a été retrouvée ni dans la ferme, ni dans les alentours. Finalement, M. Soares ajoute que de nombreux cas de rapt par OVNI ont été enregistrés dans la région.

Ce cas étrange a été publié par notre excellent confrère espagnol STENDEK (n° 9, p. 22, août 1972). Traduit et résumé par

Francis Kundycki.

302) 22 février 1971, 16 h 00, Dilbeek (Prov. de Brabant).

Un jeune garçon observe un globe d'un blanc éblouissant derrière un avion. Cet objet se place sous la carlingue puis remonte dans le ciel, face à l'appareil. Ce globe avait un diamètre comparable aux dimensions d'un réacteur d'avion. Pendant sa « chute » sous l'appareil, l'objet a émis une traînée de fumée. (P. Ferryn — SOBEPS).

303) 23 février 1971, Stene (Prov. de Flandre-Occ.).

M. V. observe la « chute » d'une sphère. L'objet se situait au-dessus d'un nuage de fumée et d'un cercle lumineux. (Y. Muron — GESAG).

304) Mars 1971, 11 h 30 (env.), Braine l'Alleud (Prov. de Brabant).

M. et Mme Nater et leurs enfants roulant chaussée de Nivelles vers Mont-St-Jean, aperçoivent venant d'ouest-sud-ouest un objet ovale aux contours très nets, lumineux et de couleur blanc laiteux. L'objet se dirigeait vers l'est-nord-est en progressant à une altitude évaluée à 200 ou 300 m d'après les témoins. (SOBEPS).

305) 25 avril 1971, 04 h 30, Javingue (Prov. de Namur).

M. A. Bourtembourg voit passer au-dessus de lui venant du nord-ouest vers le sud-est, une « dalle rectangulaire » blanche, de grande dimension, traversant le ciel dans le silence le plus complet, à vitesse élevée. La teinte était uniforme, sauf les arêtes de la « dalle » qui semblaient plus foncées. (SOBEPS).

306) 20 mai 1971, 22 h 51, Réves (Prov. de Hainaut).

M. A. Debienne observe pendant 1 minute 30 aux jumelles et au télescope une lumière rouge passant d'ouest en est. (SOBEPS).

307) été 1971, vers 11 h 30, Bruges (Prov. de Flandre-Occ.).

M. et Mme Dhont ainsi que plusieurs autres témoins virent passer un objet cylindrique argenté venant du nord-ouest, volant plus lentement qu'un avion. Il semblait de taille importante et suivait une direction nord-ouest vers sud-est, pour une élévation de 60 à 70° (GESAG n° 28, juin 1972).

308) début juin 1971, 19 h 45, Berchem-Ste-Agathe (Bruxelles).

Depuis son domicile situé rue de Grand-Bigard, Mme Breysens observe avec une amie un gros point brillant se déplaçant sur l'horizon ouest. Pendant 10 minutes, ce point se dirige vers les témoins, puis monte vers le ciel, se perdant plusieurs fois dans les nuages avant de disparaître. Plus brillant qu'une étoile, de couleur jaune, l'objet progressait très lentement. (SOBEPS).

309) 14 juin 1971, 00 h 30, Laeken (Bruxelles).

M. M. Smeets, se trouvant sous un OVNI stationnaire dans le ciel, fut pris dans un rayonnement de chaleur émanant de celui-ci, qui provoqua d'étranges troubles physiologiques. (cf. INFORESpace, n° 5, p. 24).

310) 8 juillet 1971, 22 h 35, Anvers.

M. Hus et son épouse observent un objet lumineux effectuant divers mouvements dans le ciel. Durée : 15 secondes. (M. Hus — SOBEPS).

311) 10 juillet 1971, 22 h 50, Anvers.

Un pilote amateur rapporte qu'il observa pendant 10 secondes un objet ponctuel dans le ciel est. (M. Hus et SOBEPS).

312) 11 juillet 1971, 23 h 15, Anvers.

M. Hus observe pendant quelques secondes deux objets au nord-nord-ouest. Ils avaient la forme de « cakes ». (M. Hus — SOBEPS).

313) 18 juillet 1971, 22 h 15, Flémalle-Haute (Prov. de Liège).

M. J. Laurent assiste durant 10 secondes au passage silencieux d'une formation de 11 points faiblement lumineux de couleur jaune. La trajectoire légèrement courbe s'orientait approximativement d'ouest-nord-ouest à est-sud-est. Le phénomène disparut brutalement d'un seul coup comme une lampe qu'on éteint. (SOBEPS).

314) 18 juillet 1971, 23 h 10, Oostduinkerke (Prov. de Flandre-Occ.).

M. R. Hutsebaut, de Bruxelles, assiste au passage au-dessus de la plage de quatre disques volant en formation, émettant une lueur blanchâtre diffuse, à une vitesse estimée à environ 500 km/h et à une altitude apparente de 100 à 150 m. La trajectoire des objets silencieux était nord-est vers sud-ouest. Le témoin put les observer dans ses jumelles 7 x 45 durant près de 30 s. (SOBEPS).

315) 10 août 1971, 01 h 00, Buret (Prov. de Luxembourg).

M. A. Lambert et plusieurs membres de sa famille observent un engin lumineux en provenance du Grand-Duché de Luxembourg. L'OVNI semble répondre aux signaux faits par l'un des témoins. (Cf. INFORESpace, n° 3, p. 22).

316) 10 août 1971, 21 h 00, Buret (Prov. de Luxembourg).

Le même groupe de personnes voit s'élever un disque lumineux de couleur or. (Cf. INFORESpace, n° 3, p. 23).

317) Le 7 ou le 14 août 1971, 11 h 00 (env.) Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles).

M. S. Delvosalle, arrêté au volant de sa voiture au carrefour des boulevards Belgica et du Jubilé, voit un point lumineux très net qui, très haut dans le ciel, coupe la traînée de condensation d'un avion passant au même moment. (SOBEPS).

318) Le même jour, 15 h 00 (env.) Anderlecht (Bruxelles).

M. et Mme S. Delvosalle observent depuis le carrefour de la chaussée de Ninove et du boulevard de Grande Ceinture une boule lumineuse qui se dirige vers le nord-nord-est. Durant une fraction de seconde, une traînée jaunâtre apparaît derrière l'objet, tandis qu'en provenance de l'ouest, un deuxième engin croise la trajectoire du premier. Durée de l'observation : plus ou moins 5 minutes. (SOBEPS).

319) 21 août 1971, 22 h 30, Saint-Marcoult (Prov. du Hainaut).

M. B. Fisher, de Bruxelles, et son père observent durant 10 secondes un objet blanc semblable à une étoile, silencieux, venant du sud-ouest vers le nord-est, qui s'immobilise quelques secondes au-dessus d'Enghien, puis repart après un virage de 90° suivant une trajectoire nord-ouest vers sud-est. (SOBEPS).

320) août 1971, 15 h 00, Baraque Michel (Prov. de Liège).

M. Marc Gerombeau observe un engin rond de couleur

gris métallisé au-dessus des Fagnes. A bras tendu, il avait environ 3 cm de diamètre. L'objet qui avait une coupole, volait à grande vitesse vers le sud en émettant de grosses fumées noires. (GESAG).

321) Un vendredi d'août 1971, entre 19 et 20 h 00, Woluwé-Saint-Lambert (Bruxelles).

M. et Mme Cange observent, depuis leur jardin, un point blanc brillant dans le ciel. L'objet qui est apparu soudainement, semble vibrer ou scintiller. Il disparaît graduellement après quelques minutes. (SOBEPS).

322) 5 septembre 1971, de 14 h 15 à 16 h 30, Stavelot (Province de Liège).

M. L. Grégoire, astronome amateur, a pu suivre dans une lunette focale 600 mm, grossissement 45 fois, une soixantaine d'objets ponctuels, au cours d'une observation du disque solaire. Le témoin prévint d'autres astronomes amateurs qui purent également voir ces objets, sombres alors qu'ils passaient devant le Soleil, et blancs en dehors. L'Observatoire d'Uccle avance l'hypothèse de petits ballonnets lancés lors d'une fête locale. (F. Boitte et G. Lormans — SOBEPS).

323) 18 septembre 1971, entre 20 h 30 et 20 h 45, Tintange (Prov. de Luxembourg).

M. J.-L. Debock, de Bruxelles, observa un point lumineux plus gros qu'une étoile se déplaçant, en zigzaguant, d'est en ouest. L'objet s'immobilisa durant 10 secondes environ pendant lesquelles se produisit une sorte d'« explosion » silencieuse. Durée de l'observation : 2 à 2 min 30. (SOBEPS).

324) 18 septembre 1971, vers 20 h 45, Namèche (Prov. de Namur).

Mme L. Simon se trouvait sur le pas de sa porte quand tout à coup elle remarqua en direction du nord et assez bas dans le ciel, une forme peu allongée d'une brillance éblouissante qui se déplaçait selon une trajectoire sud-est nord-ouest à vitesse constante et sans aucun bruit. L'objet s'immobilisa une fraction de seconde et prit la forme d'un disque d'une grandeur comparable à la pleine lune. (SOBEPS).

325) entre mars et octobre 1971, en soirée, Chéoux (Prov. de Luxembourg).

Se trouvant tous les week-ends à leur maison de campagne, M. et Mme Leempoels de Bruxelles, observent, chaque soir vers 20 h 30 et durant quatre heures environ, un point scintillant blanc immobile assez bas sur l'horizon en direction du nord-est. Observée à la jumelle, cette « étoile » donne l'impression de vibrer, le grossissement ne permet toutefois pas de distinguer une forme précise. Vers la fin du mois d'août, le témoin tente une expérience insolite en commandant mentalement au point lumineux de se déplacer dans des directions bien déterminées. A son grand étonnement le point exécute instantanément avec précision les mouvements suggérés par l'observateur. Au cours d'une seule soirée de septembre, M. Leempoels repère avec ses jumelles deux autres points identiques, l'un en direction du sud-est, l'autre dans une direction ouest-sud-ouest. (SOBEPS).

326) 16 octobre 1971, 22 h 40, Montignies-le-Tilleul (Prov. de Hainaut).

Rentrant chez lui, M. Marc Durieux observe un objet cylindrique entouré d'une nébulosité. L'ensemble, de

couleur rosée, se retourne, le témoin a tour observa avec l'ite. Trois autres o téristiques apparure BEPS).

327) 20 octobre 1971,

M. E. Simons et s ques minutes un rouges disposés en Puis l'ensemble se ouest, sur l'horizon d'Anvers. La tour c remarqué. (GESAG).

328) octobre 1971,

Pendant 30 minutes observent un objet monte ensuite vers nord-est vers sud-

329) 5 novembre 1971, Flandre-Or.).

M. Luc de Langhe famille observent Situé à l'ouest de C qu'il s'agissait d'un pour ne plus form secondes. L'objet, l'observateur et l'ag de l'horizon est : Bonabot — SOBEPS.

330) 9 novembre 1971, bant).

M. S. Nys et sa m non loin d'Aarscho suivi d'une large en « U », s'immobil de partie de la tr coloration, puis di tion. Durée : environ

331) 19 novembre 1971, Brabant).

Rentrant sa voiture près de la petite peu plus petits qu tre. Leur altitude f leur vitesse de 200 en silence, parallèle de l'autre un bref rent ensuite en s' disparaître à l'hor secondes. (R. Deh)

(à suivre)

Chronique des OVNI

Boucliers ardents et nuées lumineuses : des OVNI dans l'antiquité ?

«...Alors, une lumière nouvelle vint frapper les yeux pour la première fois, et l'on vit du côté de l'Aurore un nuage immense traverser les cieux, et les chœurs de l'Ida se firent entendre ; une voix formidable retentit dans l'air et sonna aux oreilles des Troyens et des Rutules. » (1)

Ces vers extraits de l'Enéide de Virgile racontent l'apparition d'un engin aérien bruyant ou ne faut-il y voir qu'une légende ? De nombreux autres auteurs de l'antiquité grecque ou romaine racontent de tels épisodes où des faits réels étonnants sont dissimulés sous un fatras d'images poétiques liées aux légendes. Ainsi, toujours dans l'Enéide, on peut lire : « ... une lueur jaillit à l'improviste de l'éther avec un grand bruit ; soudain tout paraît s'écrouler ; une éclatante sonnerie de trompette tyrrhénienne mugit dans les airs. Ils (les Troyens) lèvent la tête : à deux reprises un énorme fracas d'armes retentit. Ils voient entre les nuages, dans une région sereine du ciel et dans un clair azur, des armes resplendir et s'entrechoquer comme un tonnerre. » (2)

A plusieurs reprises de semblables apparitions sont venues troubler les hommes. Ainsi Plutarque raconte « qu'à la bataille de Marathon contre les Mèdes, beaucoup de soldats crurent voir le spectre de Thésée en armes qui s'élançait à leur tête contre les barbares. » (3) C'est le même Plutarque qui relate les circonstances étranges de la mort de Romulus, le fondateur de la Ville Eternelle : « Romulus disparut tout à coup sans qu'aucune partie de son corps ni de ses vêtements restât exposée à la vue... Romulus se trouvait hors de la ville et tenait une assemblée dans un lieu appelé le marais de la Chèvre, lorsque tout à coup des troubles prodigieux, impossibles à décrire, éclatèrent dans l'air et le bouleversèrent d'une manière incroyable. La lumière du Soleil s'éclipsa et le ciel fut envahi par une nuit, non pas douce et paisible, mais sillonnée de terribles éclairs et agitée par des vents qui soufflaient en tempête de tous les côtés... » (4)

(1) Virgile, Enéide, livre IX.

(2) Virgile Enéide, livre VIII.

(3) Plutarque, Vie de Thésée, 35, 7

(4) Plutarque, Vie de Romulus, 27, 6-7.

couleur rosée, se dirigeait du nord au sud. Dès son retour, le témoin alerta son épouse et chacun tour à tour observa avec une paire de jumelles l'objet insolite. Trois autres objets présentant les mêmes caractéristiques apparurent par la suite aux témoins. (SOBEPS).

327) 20 octobre 1971, 18 h 25, Deurne (Prov. d'Anvers).
M. E. Simons et son épouse observent durant quelques minutes un groupe de trois points lumineux rouges disposés en triangle, parfaitement immobiles. Puis l'ensemble se déplace suivant une trajectoire est-ouest, sur l'horizon sud, pour disparaître au-dessus d'Anvers. La tour de contrôle de Deurne n'avait rien remarqué. (GESAG, n° 27, mars 1972).

328) octobre 1971, 16 h 30, Schilde (Prov. d'Anvers).
Pendant 30 minutes MM. D. Huysmans et L. Le Bruyn observent un objet circulaire de couleur chromée, qui monte ensuite vers le ciel en suivant une direction nord-est vers sud-ouest. (GESAG, n° 20, juin 1972).

329) 5 novembre 1971, 07 h 50, Drongen (Prov. de Flandre-Or.).

M. Luc de Langhe ainsi que quatre membres de sa famille observent un phénomène aérien stationnaire. Situé à l'ouest de Gand, le principal témoin mentionne qu'il s'agissait d'un trapèze dont les bases diminuèrent pour ne plus former qu'un trait vertical après 15 secondes. L'objet, de couleur grise, se situait entre l'observateur et l'agglomération gantoise, à environ 14° de l'horizon est ; les contours étaient assez nets. (J. Bonabot — SOBEPS).

330) 9 novembre 1971, 18 h 30, Gijmel (Prov. de Brabant).

M. S. Nys et sa mère observent depuis leur domicile, non loin d'Aarschot un globe de couleur jaune qui, suivi d'une large traînée jaune, décrivit une courbe en « U », s'immobilisant plusieurs fois, dans la seconde partie de la trajectoire, perdant simultanément sa coloration, puis disparut après une dernière occultation. Durée : environ 2 min. (GESAG, n° 27, mars 1972).

331) 19 novembre 1971, 23 h 10, Vilvorde (Prov. de Brabant).

Rentrant sa voiture au garage, M. R. Dehon observe près de la petite Ourse deux disques lumineux, un peu plus petits que la pleine lune, de couleur jaunâtre. Leur altitude fut estimée entre 500 et 1 000 m, et leur vitesse de 200 à 400 km/h. Les disques évoluaient en silence, parallèlement, puis se rapprochèrent l'un de l'autre un bref instant, accélérèrent et se séparèrent ensuite en s'écartant presque à angle droit, pour disparaître à l'horizon. L'observation dura environ 6 secondes. (R. Dehon et SOBEPS).

(à suivre)

Patrick Ferryn,
Jean-Luc Vertongen.